

LE CRESCENT!

Assemblée Générale 2022
25 mai 2023



Association Le Crescent
Siège : 27 rue des Minimes / Salle : Place St Pierre - 71000 Mâcon
www.lecrescent.net

RAPPORT MORAL 2022

Présenté par Jean-Pierre Auguste - président de l'association



RAPPORT D'ACTIVITE

ET FINANCIER 2022

Soutenir les artistes, participer à leur professionnalisation, développer l'attractivité de l'offre culturelle de notre territoire et en assurer la diversité à travers une programmation de qualité basée sur le métissage, l'audace, le partage et l'ouverture.

Tels sont les objectifs et les valeurs du Crescent depuis plus de 25 ans.

LA DIFFUSION



La diffusion du jazz sous toutes ses formes, pour permettre au plus grand nombre d'en découvrir la richesse.

LA PEDAGOGIE



Afin d'offrir à tous les musiciens la possibilité d'apprendre ou de perfectionner leur jeu.

LA CREATION L'ACCOMPAGNEMENT



En proposant un lieu d'expression libre et en soutenant les projets des musiciens résidents et des artistes locaux.

L'ACTION CULTURELLE



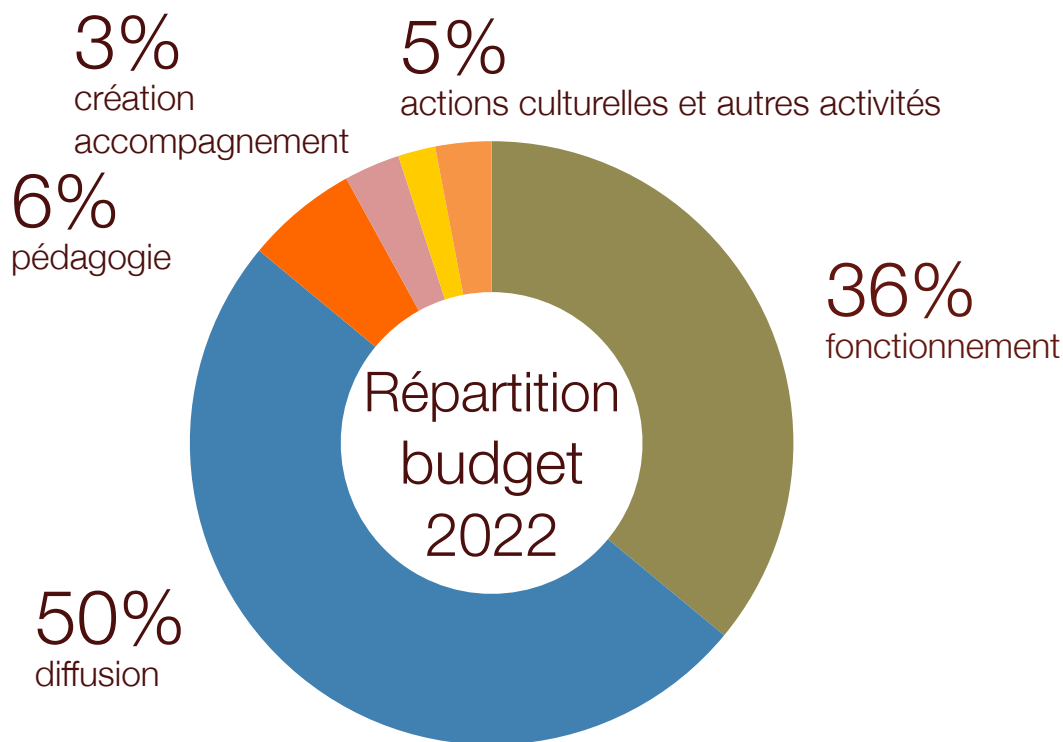
Aller à la rencontre des publics, sensibiliser, provoquer les rencontres avec les artistes.

Le budget de l'association par activités

351 301 € 294 655 € en 2021 / 328 200 € en 2019

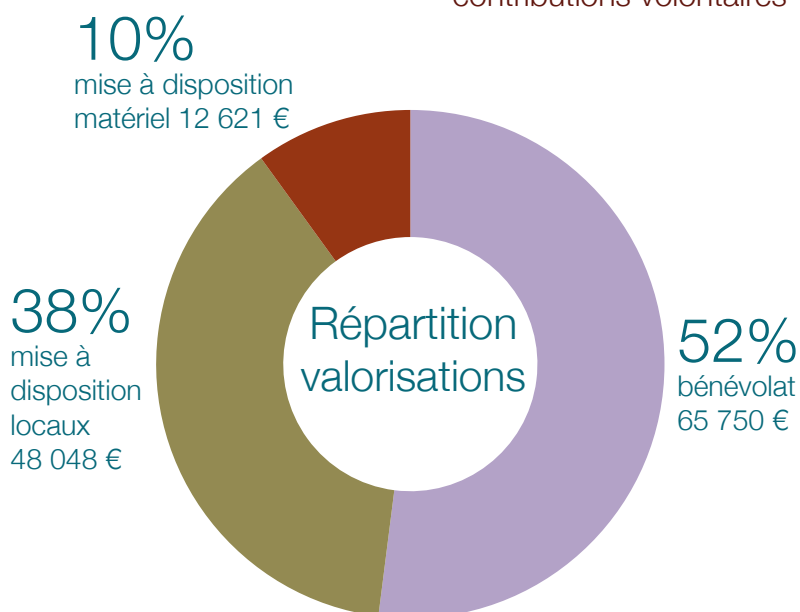
hors exonérations «covid» cotisations

+19% / + 56 700 € par rapport à 2021 (+ 7% par rapport à 2019)



+ 126 419 € de valorisations

contributions volontaires

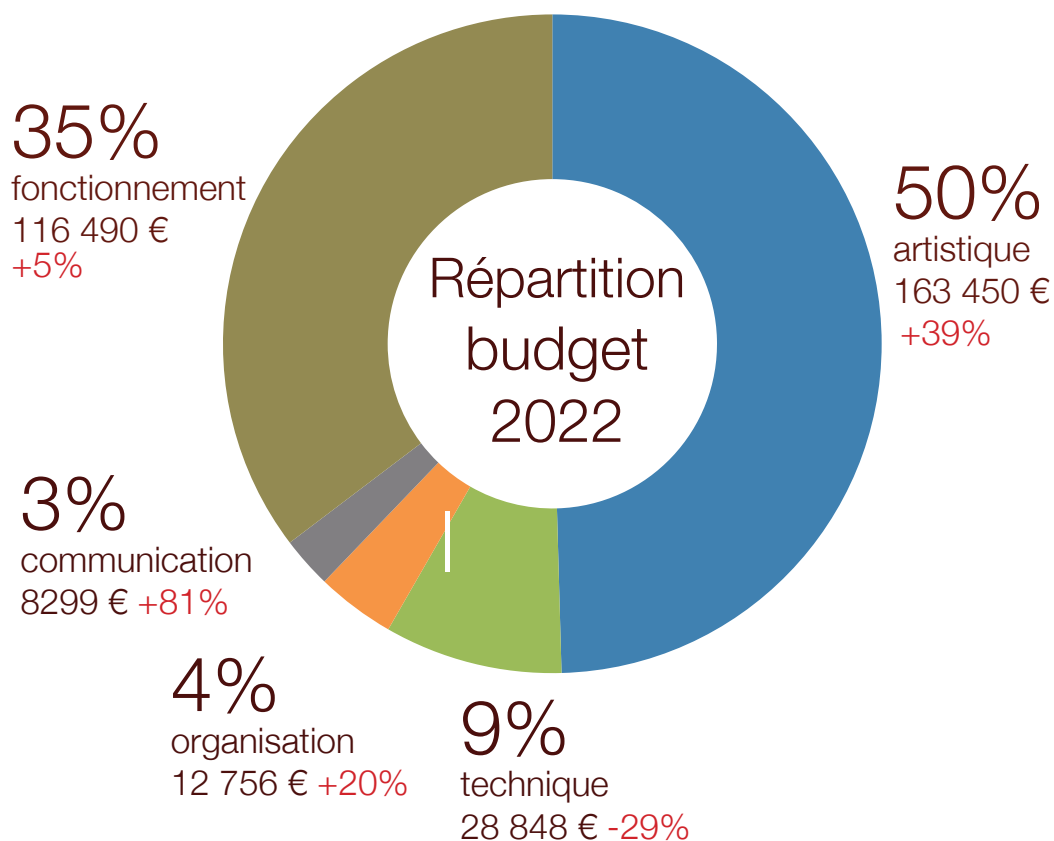


Le compte de résultat 2022 présente une perte de 9298 euros avec une hausse de 15% des charges (hors exonérations cotisations), une hausse de 13% des produits et de 35% des contributions volontaires.

Par rapport à 2019, dernière année avant la crise covid, les charges et produits sont en hausses de 7% et 1%.

Sur les 38% de mise à disposition de matériels et locaux, la part de la Ville de Mâcon représente 90% comprenant la valeur locative de la salle et de nos bureaux, les fluides et charges de maintenance.

Le budget de l'association par type de dépense hors achats bar et produits dérivés



En 2022, le budget artistique a doublé par rapport à 2021 et a même augmenté de 30% par rapport à 2019. Cela est lié au fait qu'en 2021 les lieux culturels étaient fermés jusqu'en juin mais aussi car nous avons augmenté le nombre de concerts sur la saison par rapport à 2019. Nous sommes passés de 56 à 69 dates avec concerts sur la saison.

Le budget de fonctionnement est assez stable (+5%) même si l'on note quelques variations. Nous avons effectué quelques travaux dans le lieu en 2022, mais moins qu'en 2021 : isolation phonique de la scène, rénovation de l'espace bar, finalisation du meuble régie (pour un total de 3800 euros environ). Des prestations d'entretien du lieu ont aussi été réalisées : nettoyage des chaises, nettoyage de fonds des extérieurs et espaces difficilement accessibles. A noter également la hausse de 1000 euros des dotations aux amortissements liés à l'achat de matériel technique en 2021 (console son entre autres).

Concernant notre équipe permanente, la renégociation de la grille des salaires attachée à notre convention collective a abouti sur une hausse de nos salariés en plus des évolutions individuelles liées à l'ancienneté. Cela représente en 2022 un budget supplémentaire d'environ 4500 euros.

LA DIFFUSION

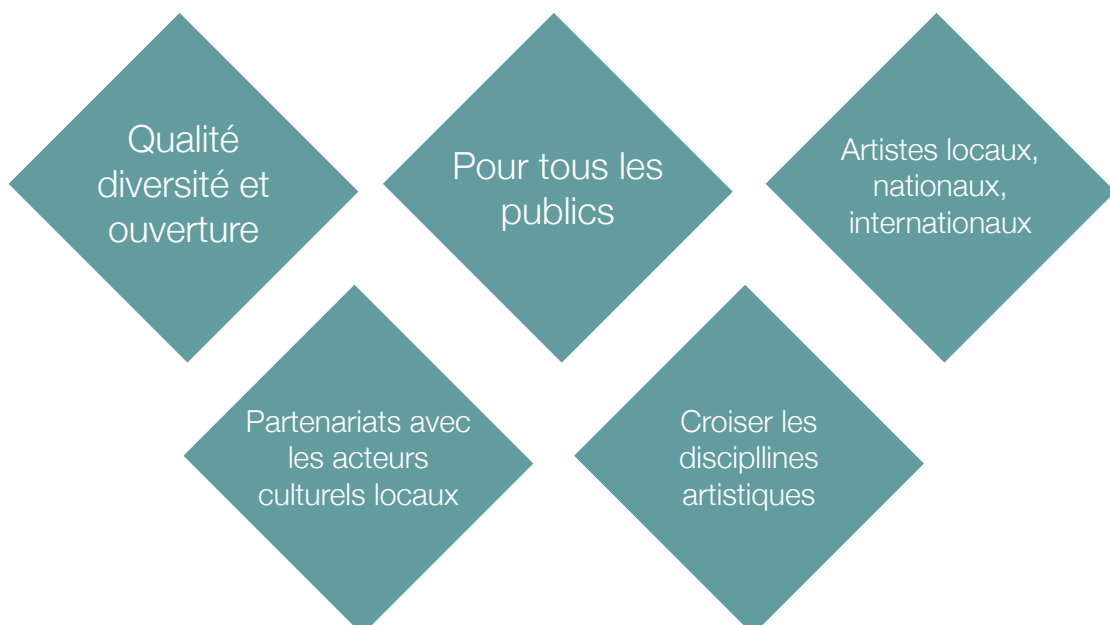


LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE EST AU COEUR DU PROJET

A travers celle-ci nous souhaitons faire découvrir au public le plus large possible toute la richesse de la musique jazz et tous ses dérivés. Une programmation métissée et audacieuse basée sur l'ouverture et le partage : tel est le fondement même du Crescent.

Nous souhaitons redonner au jazz son caractère populaire à travers un lieu ouvert à tous.

Une programmation variée, que ce soit au niveau des croisements d'esthétiques avec le jazz (hip hop, funk, pop, rock, musiques du monde...) ou des disciplines (danse, cinéma...) tout en mêlant musiciens professionnels, amateurs, en voie de professionnalisation, de renommée internationale ou locaux...



Quelques chiffres



46 en 2021
72 en 2019



3700 en 2021
10 800 en 2019



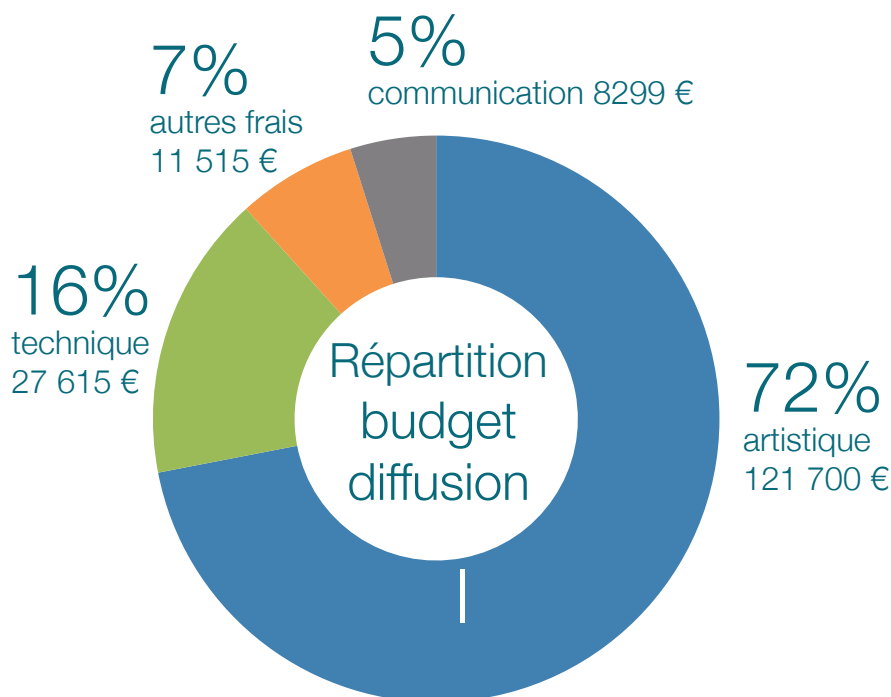
Le budget de l'activité diffusion (hors buvette)

169 126 €

+58% / + 62 000 € par rapport à 2021
+ 20 800 € par rapport à 2019

49% du budget global

36% en 2021



Sur la saison 2022, nous avons organisé 78 concerts contre 32 en 2021 et 57 en 2019, auxquels s'ajoutent 16 concerts sur le festival.. Soit un total de 94 concerts sur l'année sur 79 dates.

LA SAISON



Notre volonté reste avant tout de partager avec le plus grand nombre ce lieu de vie musical et culturel avec toujours comme fil conducteur de présenter le jazz comme une musique métissée, audacieuse et populaire.

En 2022, nous avons repris un rythme soutenu malgré les restrictions sanitaires toujours en vigueur sur les premiers mois de l'année. La fréquentation des concerts de janvier à juin était en moyenne de 70 spectateurs, puis de 88 spectateurs sur la période septembre à décembre. A partir du mois de novembre la fréquentation sur nos concerts payants est même remontée à 111 spectateurs.

74

dates d'ouverture au public

32 en 2021

60 en 2019

69

dates avec concert

30 en 2021

56 en 2019

78

concerts/groupes

30 en 2021

65 en 2019

50%

des concerts à entrée gratuite ou participation libre

12,40

prix moyen du billet
3,80 € de participation
moyenne sur soirée
prix libre

5676 entrées

2000 en 2021

8060 en 2019

83

spectateurs en moyenne sur les concerts avec billetterie

67 en 2021 / 122 en 2019

30

date avec moins de 50 spectateurs

(12 en 2021)

8

dates affichant «complet»

(4 en 2021)

La programmation en 2022...



DECOUVERTES & SCÈNE FRANCAISE

Près des deux tiers de notre programmation a été dédiée aux découvertes et à la scène française : Vincent Lê Quang, FMR Orchestra, Mettâ Trio, David Bressat 5tet, Ligne B, Mark Priore, Denis Badault, Amphytrio, Barokossa, Seb Joulie, IOK, Fred D'Oelnitz, Big Band de L'OEUF, Elliavir 5tet, Don Salluste, Fustige, Bloom, One Shot...



SCÈNE INTERNATIONALE

Cette année encore, crise sanitaire oblige, nous n'avons pu accueillir que quelques artistes internationaux parmi lesquels le trio du batteur Karim Ziad, le groupe de musique sud américain AA'IN, le 4tet de Peter Bernstein, le trio de Billy Hart, Kevin Hayes et Ben Street, le 4tet Sanne Sanne des Pays-Bas,



SCÈNE LOCALE

Donner la possibilité aux groupes locaux professionnels ou en voie de professionnalisation de jouer sur notre scène fait partie de nos missions. Cette année nous avons accueilli entre autres : Atlas 4tet, Felsh trio, Léo Geller trio, Ysaura Merino 5tet, A Bas Bruit, NINA, Le Karaoké Orchestral...

SPECTACLES JEUNE PUBLIC

Les Grumeaux, Chut Libre, Les p'tits maux de mômes et Histoire d'un oreiller qui avait des oreilles.



Collectif Crescent et jams session

Nous avons poursuivi notre programmation tous les premiers dimanches de chaque mois autour du Collectif Crescent. 8 concerts ont eu lieu cette année.

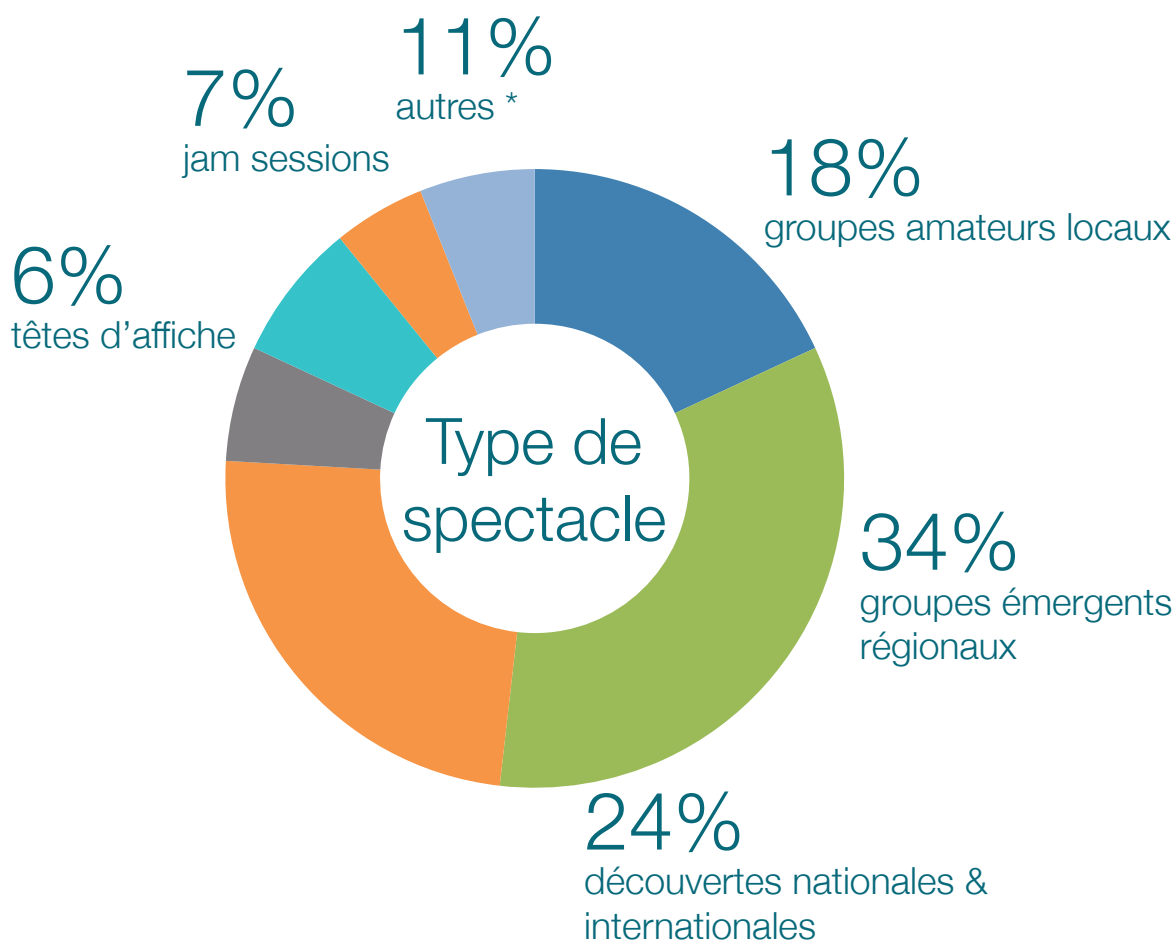
Nous avons également organisé une jam session blues, hip hop, afro ainsi qu'une jam dédiée au guitariste Bill Frisell.



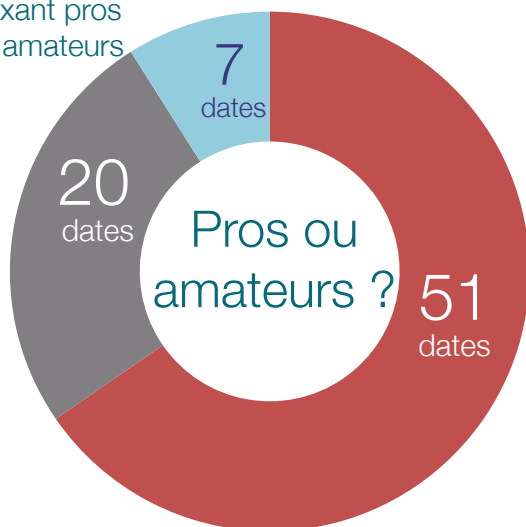
Et plusieurs apéro concerts amateurs

Nous avons accueilli plusieurs groupes amateurs locaux : Big Band de Villeurbanne, Big Band de Sancé, Playtime 5tet, Jet 4tet, Minor Incident, Liberation Music Orchestra tribute... et bien sûr le Crescent Jazz Big Band !

Répartition de la programmation saison



9%
des dates
mixant pros
et amateurs



65%
des dates avec
professionnels

425
musiciens différents
sur scène
50% professionnels
50% amateurs

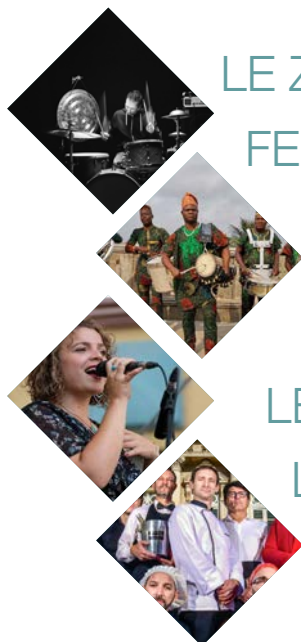
* projections court-métrages, conférence, soirées salsa

Plusieurs partenariats avec les acteurs culturels locaux

23% des événements de la saison ont été co-organisés avec d'autres acteurs culturels locaux

Nous avons poursuivi notre partenariat avec la Maison du Grand Site de Solutré fin août avec deux soirées de concerts. Nous avons renoué avec nos partenaires habituels notamment avec un ciné concert dans le cadre du festival de cinéma Effervescence. Une soirée ciné court-métrages avec le Zoom (Bourg en Bresse) et une soirée concert pour le Jazz Day au Zoom. Avec le festival des Symphonies d'automne avec le groupe Elliavir. Et également une grande soirée en partenariat avec le Théâtre avec le big band de l'OEUF et son spectacle «Petits plats pour grand ensemble» qui a permis d'associer le Conservatoire ainsi que le lycée Dumaine. Nous avons aussi lancé les soirées danse «Only Salsa» un jeudi par mois. En partenariat avec le Conservatoire de Mâcon nous avons accueilli une audition de fin de cycle des élèves du département jazz ainsi qu'une jam session et conférence sur le be bop.

Nous avons aussi accueilli plusieurs projets d'élèves d'établissements d'enseignement artistique régionaux et inter régionaux avec le Conservatoire de Lyon, de Bourg en Bresse, l'école de musique de Villeurbanne et de Villefranche sur Saône.



LE ZOOM - Jazz Day avec le Conservatoire de Bourg en Bresse - 29 avril

FESTIVAL EFFERVESCENCE - ciné-concert Might Brank - 8 oct

LE CONSERVATOIRE- Auditions fin de cycle - 3 juin

MAISON DU GRAND SITE SOLUTRE - du 26 et 27 août
Second Hand et Fanfare Olaitan

LES SYMPHONIES D'AUTOMNE- Elliavir 5tet - 11 nov

LE THEATRE DE MACON - Big Band de l'OEUF - 2 déc

Apéro concerts d'élèves des conservatoires de Lyon et de Bourg en Bresse, écoles de musique de Villefranche et de Villeurbanne...



SOIREE POUR LE PEUPLE D'UKRAINE - 13 avril

Un concert mémorable «Jazz vs Rock» où se sont partagé la scène les musiciens du Crescent et ceux du groupe Easy Rider. Cette soirée a permis de reverser 2600 euros à la Croix Rouge pour venir en aide au peuple d'Ukraine.

La fréquentation

La première partie d'année a encore été marquée par les restrictions sanitaires et cela s'est ressenti sur la fréquentation qui n'a cessé d'augmenter au fil des mois mais qui reste en dessous de nos moyennes d'avant la crise.

Avant 2020, la fréquentation sur nos concerts était en moyenne de 125 entrées sur nos concerts payants et 6 dates sur 10 affichent complet ou une fréquentation supérieure à 150 personnes sur notre saison. La fréquentation des concerts de janvier à juin était en moyenne de 70 spectateurs, puis de 88 spectateurs sur la période septembre à décembre. A partir du mois de novembre la fréquentation sur nos concerts payants est même remontée à 111 spectateurs.

Nous sommes toujours témoins de l'impact important du contexte sanitaire sur les habitudes du public, mais cette fin d'année 2022 et le début d'année 2023 sont encourageants avec un retour du public de plus en plus important.

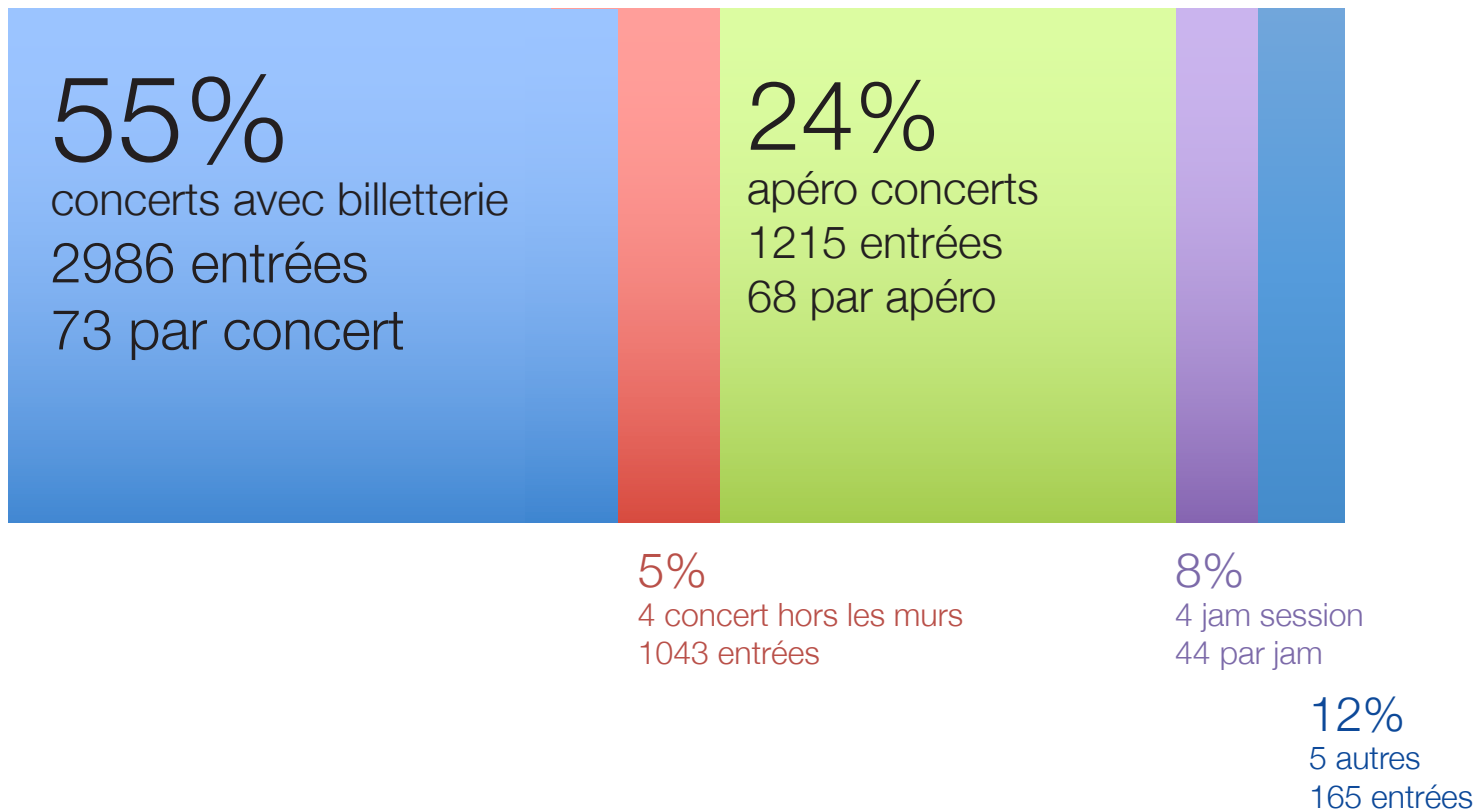
5676

entrées

83

spectateurs par concert avec billetterie (au Crescent)
67 en 2021

Concerts / Apéro-concerts / Jams



La politique tarifaire

L'objectif du Crescent de proposer au plus grand nombre une programmation artistique de qualité se traduit par une politique tarifaire basse allant de 5 euros à 18 euros.

Nous avons conservé un tarif réduit (moins 4 à 6 euros par rapport au plein tarif) pour les adhérents du Crescent, abonnés de la Cave à musique et de la Scène nationale ainsi que pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, lycéens et étudiants... L'ensemble des élèves des écoles de musiques de l'agglomération bénéficie d'un tarif unique à 5 euros toute l'année.

La plupart des apéros-concerts, les jams sessions, les scènes amateurs sont ouverts gratuitement au public avec la carte apéro (ou parfois à prix libre dès lors que le plateau artistique est professionnel) et ont représenté en 2022 50 % des événements.

Notre volonté reste de rendre accessible au plus grand nombre les concerts que nous proposons.

50%

des concerts à entrée gratuite ou participation libre.

38 % en 2021

12,41 €

prix d'achat moyen du billet (11 € en 2021)

14,06 € prix moyen du billet plein tarif (12 € en 2021)

3,80 € de participation moyenne sur soirée prix libre

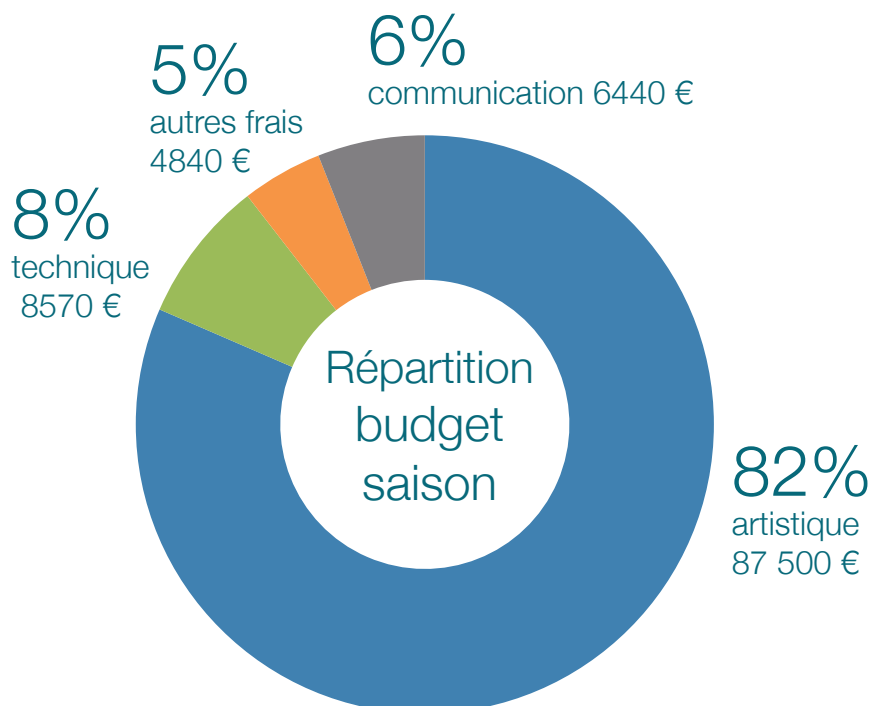
Le budget de la saison

107 358 €

+ 67 700 de valorisations
bénévolat / mise à disposition lieu & matériel

31% du budget global

37% avec les valorisations



Le budget de la saison a logiquement été multiplié par 1,5 (soit 65 000 euros) par rapport à 2021 et a augmenté de 11% par rapport à 2019.

Cette hausse provient du nombre de dates bien plus important qu'en 2021 (fermeture du lieu jusqu'en juin).

Les salaires des artistes et contrats de cession représentent près de 62% du budget de la saison. La part de l'engagement direct des artistes représente 75% du mode de contractualisation.

187

contrats d'engagement
d'artistes 128 en 2019
(dont 41 pour concerts collectif)

155 € brut

de cachet moyen
165 € brut hors
concerts collectif

11

contrats d'engagement
de techniciens
41 en 2019

43 413 €

masse salariale
intermittents

22 333 €

contrats de cession

LE FESTIVAL

du 14 au 16 juillet



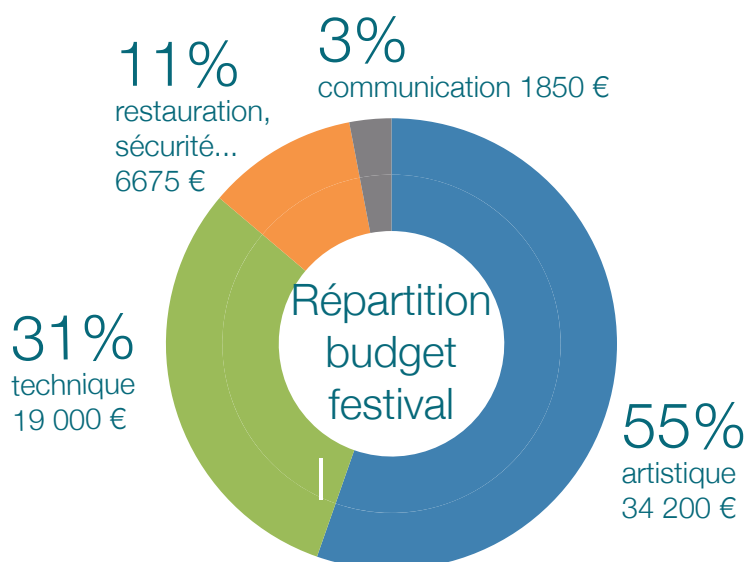
Comme chaque année la programmation du festival a été riche, variée et accessible à tous. Des moments de partage musical dépassant le clivage professionnels versus amateurs.

Nous avons accueilli cette année le mythique groupe MAGMA, le grand saxophoniste New-Yorkais Jerry Bergonzi, une création soutenue par le Crescent autour du pianiste Andrew Hill intitulée PAX, le jeune tromboniste Robinson Khoury. Et également une large place a été donnée à la jeune scène française dans le cadre des concerts «off» aux Halles St Pierre.

3650 spectateurs 11 concerts
et 5 jam sessions 90 musiciens
dont 40 stagiaires

Le budget (hors buvette)

61 768 € 18% du budget global
+ 27 000 € de valorisations 19% avec les valorisations
bénévolat / mise à disposition lieu & matériel



Le budget du festival est en hausse de 5% par rapport à 2021 et de 20% par rapport à 2019.

Principalement sur la partie artistique avec la programmation de la tête d'affiche Magma. Cette hausse du budget artistique a été compensée par une baisse des frais techniques (location matériel et équipe technique - 4600 euros) car deux soirées au lieu de trois ont eu lieu sur la grande scène esplanade Lamartine.

LA PEDAGOGIE



LE VOLET PEDAGOGIQUE DE NOS ACTIVITES EST INSCRIT DE MANIERE DURABLE DANS LA POLITIQUE DU CRESCENT

Ces activités offrent à tous les amateurs de jazz la possibilité de découvrir et de pratiquer cette discipline.

L'équipe pédagogique, composée des musiciens résidents du Crescent, propose une formation axée sur la mise en situation et la pratique collective, composante essentielle du jazz et des musiques improvisées.

Priorité à la
Scène

Accessible à
tous
amateurs,
pros...

Travail du jeu
collectif et de
l'improvisation

Partage et
transmission
d'expérience

Le budget pédagogique

16 300 €

17 500 € en 2019

LE CRESCENT JAZZ BIG BAND



Créé en octobre 2016 et composé de 18 musiciens amateurs, Le Crescent Jazz Big Band représente une nouvelle action pédagogique du Crescent. Deux de nos musiciens résidents, Eric Prost et Greg Theveniau, accompagnent le big band sur deux répétitions par mois d'octobre à juin. Le Big Band alterne répétitions par pupitre au Conservatoire et répétitions d'orchestre avec nos intervenants pédagogiques sur la scène du Crescent.

Le répertoire très swing reprend les fondamentaux des années 50-60 avec les big bands de Bessie Smith et de Duke Ellington. autour d'arrangements de Bastien Ballaz, tromboniste pour The Amazing Keystone big band.

Ce projet est soutenu par le Conservatoire Edgar Varèse qui met à disposition des salles pour les répétitions par pupitre et participe financièrement aux frais pédagogiques.

Cette année, nous n'avons pu reprendre pleinement les répétitions du Big Band en juin avec 22 séances d'accompagnement. Le CJBB a pu jouer sur la scène du Crescent à deux reprises, pour la rentrée en septembre et en apéro concert en avril, et également tout au long de l'année sur plusieurs scènes locales.

LE STAGE

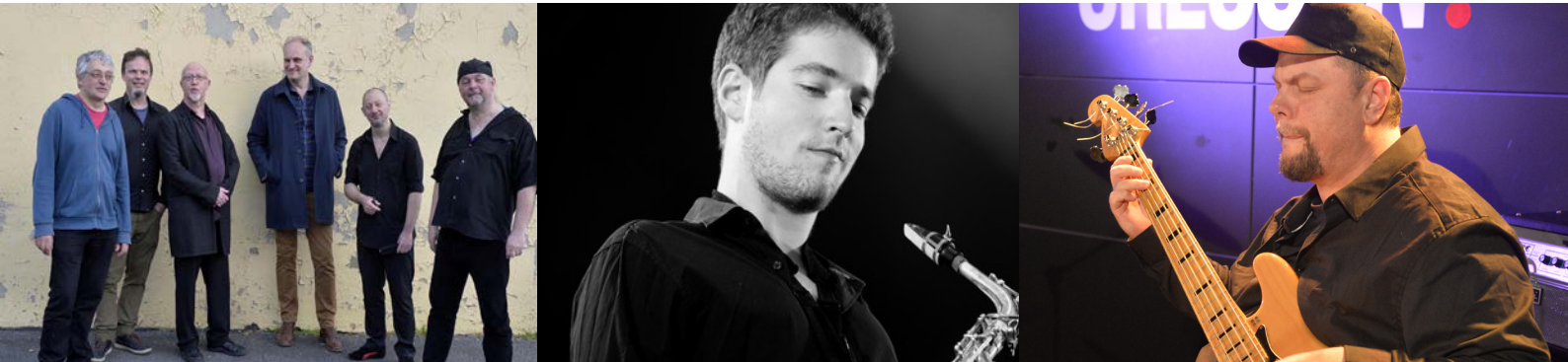


Le stage fait partie du festival, et rencontre chaque année beaucoup de succès. Nous avons accueilli 40 stagiaires immergés dans la musique pendant une semaine entre les cours d'instruments, d'orchestres, les jam sessions et tous les concerts du festival ! La mise en situation scénique permanente est là aussi l'atout premier du stage avec une très belle représentation de clôture le dernier soir du festival sur la grande scène.

Une bonne représentativité des classes d'âge et une diversité des origines géographiques.

Les participants en 2022 avaient entre 12 et 68 ans. 32% des élèves de 25 ans et moins. 24% des élèves avaient entre 26 ans et 50 ans et 44% avaient + de 50 ans. 15% des stagiaires provenaient de Saône et Loire et 44% des départements limitrophes, les 41% restants viennent d'autres départements (Région Parisienne, Pays de la Loire, Loire, Belgique..).

SOUTIEN A LA CREATION ET ACCOMPAGNEMENT



SOUTENIR LES ARTISTES

Soutenir les artistes professionnels, en développement ou amateurs fait partie des missions premières de notre association. Le lieu et surtout l'équipement dont nous disposons aujourd'hui nous permettent de proposer de très bonnes conditions pour l'accueil en résidence de groupes professionnels ou en voie de professionnalisation. En 2022, les soutiens du CNM et de la DRAC nous ont permis de réaliser plusieurs résidences dans des conditions professionnelles.

Résidences

Répétitions

Enregistrements

En 2022, nous avons accueilli

8

groupes en résidence
sur 24 journées soit
184 heures

30

groupes et 4 musiciens solo
pour un total de

530 heures
de répétitions

PAX - 3 jours de résidence & 1 concert

TAKE OFF - 5 jours de résidence & 1 captation vidéo

IOK - 4 jours de résidence & 1 concert

ALEXI PONCOT TRIO - 3 jours de résidence

BULB 4TET - 3 jours de résidence & 1 concert

MIGHT BRANK - 3 jours de résidence & 1 concert

PROJET HIP HOP - 2 jours de résidence

Cette activité représente au total 104 journées d'utilisation du lieu pour plus de 700 heures de travail.

PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE

Nous avons entrepris depuis quelques années un partenariat avec le Conservatoire du Mâconnais Val de Saône en lien avec l'équipe enseignante du département jazz du conservatoire.

Outre la communication de nos événements auprès des élèves du conservatoire et le tarif préférentiel (5 euros) proposé à tous les élèves sur nos concerts, nous mettons régulièrement en place des auditions/concerts en ouverture de jam session ou en première partie de concerts hors les murs. Nous accueillons le big band du conservatoire pour des répétitions et des concerts publics deux à trois fois par an. Comme évoqué dans la partie pédagogie, le conservatoire soutient le projet du Crescent Jazz Big Band en participant aux frais des intervenants et en mettant à disposition une salle deux fois par mois pour répéter.

Nous avons accueilli une audition de fin de cycle des élèves du département jazz ainsi qu'une jam session et conférence sur le be bop.

SOUTIEN A LA DIFFUSION

Depuis 2011, le Crescent propose à ses musiciens résidents un soutien administratif sur la diffusion de leurs projets individuels. Le Crescent s'occupe ainsi de toutes les démarches administratives liées à la diffusion de leurs concerts : contrats de cession, facturation, déclarations sociales des intermittents (édition bulletin de paie, attestations pôle emploi, certificats congés spectacles, déclaration d'embauche, contrats d'engagement...). Un soutien très apprécié par les musiciens qui peuvent ainsi se concentrer uniquement sur leur musique...

Nous apportons également notre soutien sur des groupes aux projets artistiques plus aboutis dans le cadre des dispositifs de missionnements régionaux, véritables tremplins mis en place par le Centre Régional du Jazz en Bourgogne dont le Crescent fait partie. Nous proposons ainsi régulièrement des groupes en développement au sein du réseau facilitant ainsi la diffusion de leurs projets sur le territoire. Le Crescent fait aussi partie des tremplins Rezzo Focal Jazz à Vienne et Jazz Migration pour lesquels nous proposons à des groupes régionaux de concourir chaque année. En 2022, plusieurs groupes que nous avons proposé et soutenu dans le cadre des dispositif du Centre Régional du Jazz se sont produits au Crescent : Sornette, Felsh, Atlas 4tet, Barokossa, Vincent Lê Quang. Nous avons également invité le 5tet Elliavir, lauréat du tremplin Jazz à Vienne.

En 2022, cette nous avons pris en charge

15

concerts de nos
musiciens

65

contrats d'engagements
d'artiste

L'ACTION CULTURELLE

ALLER A LA RENCONTRE DES PUBLICS

En 2022, nous avons répondu à l'appel à projets de la Drac pour réaliser des actions dans les établissements scolaires auprès des élèves.

Résidences écoles et collèges - Drac



Sur l'année 2022, nous avons mené un projet sur le territoire du Grand Charollais en partenariat avec la Drac et l'école de Musique du Grand Charollais.

L'objectif de cette résidence est de travailler sur la création de A à Z d'un spectacle musical impliquant les élèves de deux classes de primaires de l'école de St Yan et de deux classes de 6ème du collège de Paray le Monial.

Les élèves sont à la fois auteurs et interprètes de leur œuvre. Ils participent tout au long du processus de création : de l'écriture des textes en ateliers avec le rappeur l'Officier Zen à la mise en musique avec les musiciens résidents du Crescent.

En parallèle, l'Officier Zen et Greg Theveniau ont travaillé avec plusieurs élèves musiciens de l'école de musique pour répéter et s'approprier plusieurs morceaux du répertoire de l'Officier Zen.

La restitution a eu lieu au Théâtre de Paray le Monial en juin. Le spectacle se déroulait en plusieurs parties en alternant les élèves de primaire et collège qui ont interprété leurs textes accompagnés par les musiciens du Crescent et les élèves musiciens qui accompagnaient l'Officier Zen.

Un grand succès avec près de 450 spectateurs venus les encourager.

Le Jazz pour les nuls



Une nouveauté cette saison proposé par notre musicien résident Greg Theveniau.

Des sessions de conférences autour de l'histoire du jazz qui permettent à toutes et tous de découvrir la richesse de cette musique, les notions clés et les codes pour comprendre un peu plus ce qui se passe sur scène lors d'un concert.

Une première séance a eu lieu en novembre suivies par deux autres en 2023. Des rendez-vous très appréciés que nous serons amenés à poursuivre sous d'autres thèmes.

PARTENARIATS / RESEAUX

PARTENARIATS ECONOMIQUES

En 2022, nous avons pu compter sur le renouvellement de l'un de nos principaux partenaires à l'année : l'entreprise Granini Eckes-France qui soutient l'association sous forme de mécénat à hauteur de 5000 euros, les Editions Martin qui nous soutiennent à hauteur de 3000 euros sous forme de parrainage. Egalement l'entreprise AX Group, a soutenu l'association à hauteur de 600 euros dans le cadre de notre contrat de location de matériel d'impression.

2022 marque aussi la reprise de notre partenariat avec l'association des Artisans Vignerons Bourgogne du Sud. Deux dégustations par mois sont organisées avant l'un de nos concerts, permettant à nos spectateurs de découvrir l'un des magnifiques domaines membre de cette association de vignerons indépendants avec lesquels nous partageons de nombreuses valeurs. Une carte des vins renouvelée chaque trimestre avec six domaines proposées tous les 4 mois.

RESEAUX

Au niveau national, le Crescent fait partie du bureau de la FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles) et du SMA (Syndicat des Musiques Actuelles). A ce titre nous participons autant que possible aux différents travaux et études menés sur notre secteur par ces structures.

Au niveau régional, nous faisons partie du réseau du Centre Régional du Jazz en Bourgogne Franche Comté au sein duquel nous participons via les dispositifs de soutien aux groupes émergents régionaux et nationaux. Nous avons également intégré la FEMA (Fédération Est des Musiques Actuelles) qui regroupe les acteurs de la région Bourgogne Franche-Comté : lieux, festivals, producteurs...

LE FONCTIONNEMENT



LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION REPOSE SUR 5 PÔLES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

9 personnes

3 associations partenaires

Les associations Luciol (Cave à Musique), Jazz en Herbe et Jazz Campus font partie du conseil d'administration du Crescent depuis plusieurs années maintenant.

LES BENEVOLES

77 personnes

En 2022, 77 bénévoles différents ont participé aux activités de l'association. Sur la saison, le «noyau dur» des bénévoles est d'une vingtaine de personnes.

LE COMITE ARTISTIQUE

7 personnes

Le comité artistique est composé d'un noyau de musiciens professionnels en charge de la programmation avec un ou plusieurs membres du conseil d'administration et le directeur. Ils constituent également l'équipe pédagogique et mènent différentes actions culturelles.

LES TECHNICIENS

14 personnes

En 2022, un technicien son professionnel était présent sur 50% des concerts, soit 36 dates sur 71 sur la saison, associé au poste de régisseur principal pour la gestion du matériel et la préparation technique des concerts professionnels.

LES SALARIÉS

3 personnes

L'équipe salariée était composée en 2022 de 3 postes représentant 2,40 équivalent temps plein répartis sur un poste de directeur à plein temps, un poste de secrétaire comptable à mi-temps et un poste de régisseur principal à 31h/sem.

Un investissement bénévole essentiel

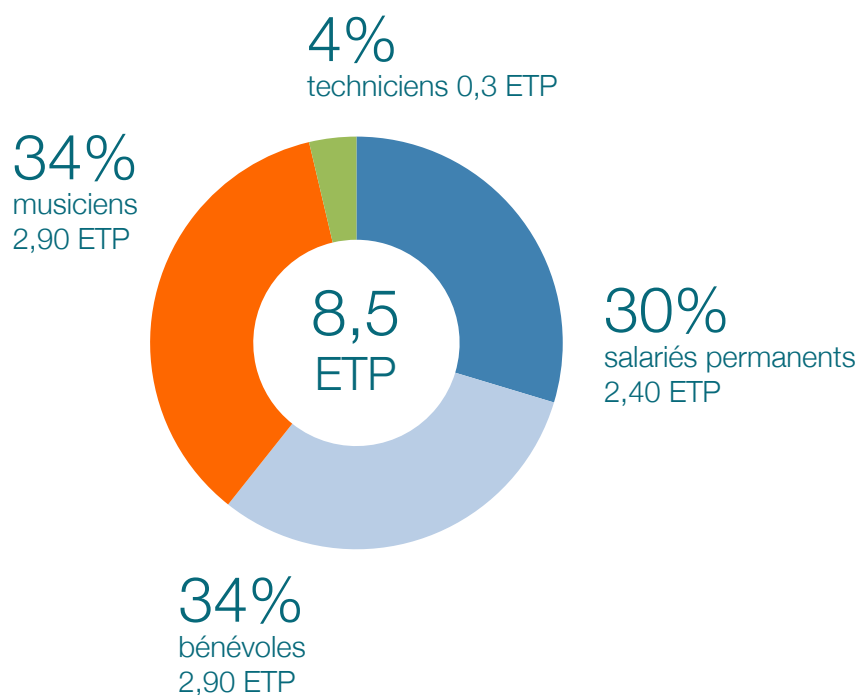


5250
heures de bénévolat
estimées en 2022

2,9
poste équivalent
temps plein

A chaque soirée 8 bénévoles en moyenne sont présents pour tenir les entrées, le bar, préparer les repas... Une aide indispensable à laquelle s'ajoute le travail des membres du conseil d'administration tout au long de l'année.

Répartition des postes en équivalent temps plein

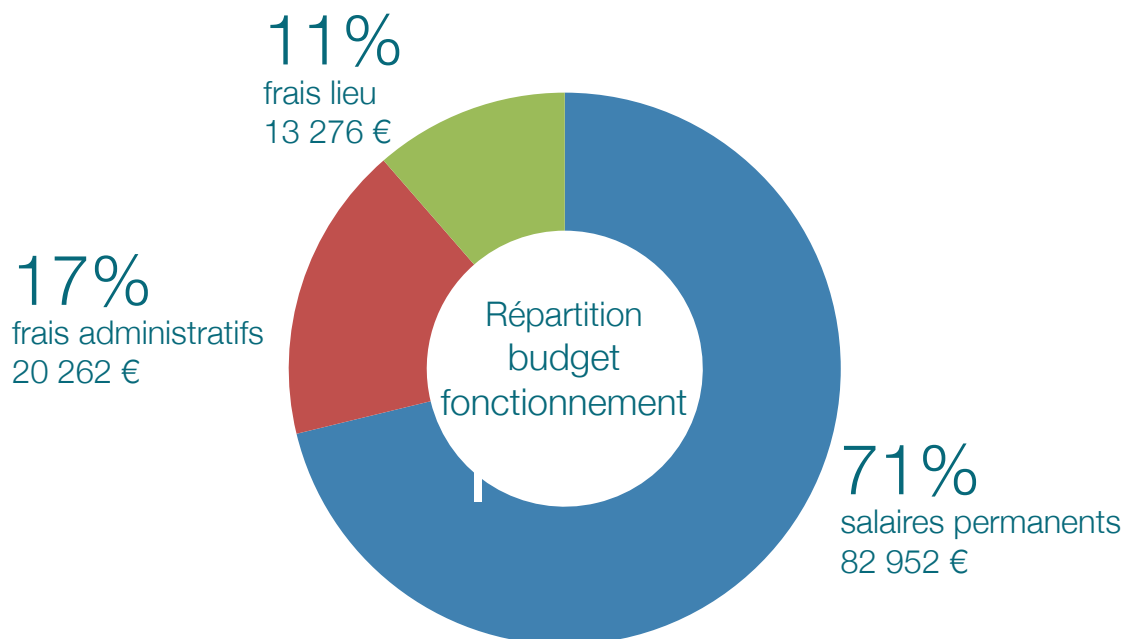


Le budget de fonctionnement

116 490 €

34% du budget global

+ 5100 € par rapport à 2021



Le budget de fonctionnement est en hausse de 5% par rapport à 2021 soit 5000 euros.

Les salaires et charges de l'équipe permanente évoluent chaque année selon notre convention collective, et l'impact annuel sur le budget est de l'ordre de 4500 euros.

Le budget de fonctionnement est assez stable même si l'on note quelques variations.

Nous avons effectué quelques travaux dans le lieu en 2022, mais moins qu'en 2021 : isolation phonique de la scène, rénovation de l'espace bar, finalisation du meuble régie (pour un total de 3800 euros environ). Des prestations d'entretien du lieu ont aussi été réalisées : nettoyage des chaises, nettoyage de fonds des extérieurs et espaces difficilement accessibles.

Les dotations aux amortissements sont en hausse 1000 euros suite l'achat en fin d'année 2021 d'une console numérique, d'une contrebasse et de mobilier de rangement pour le matériel technique.

LE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Budget dépenses hors (exonérations cotisations covid) / 359 136 euros financé par

44%

recettes d'activités

159 323 €

dont 3481 euros fonds propres et 7500 euros de reprise sur provisions

51%

subventions

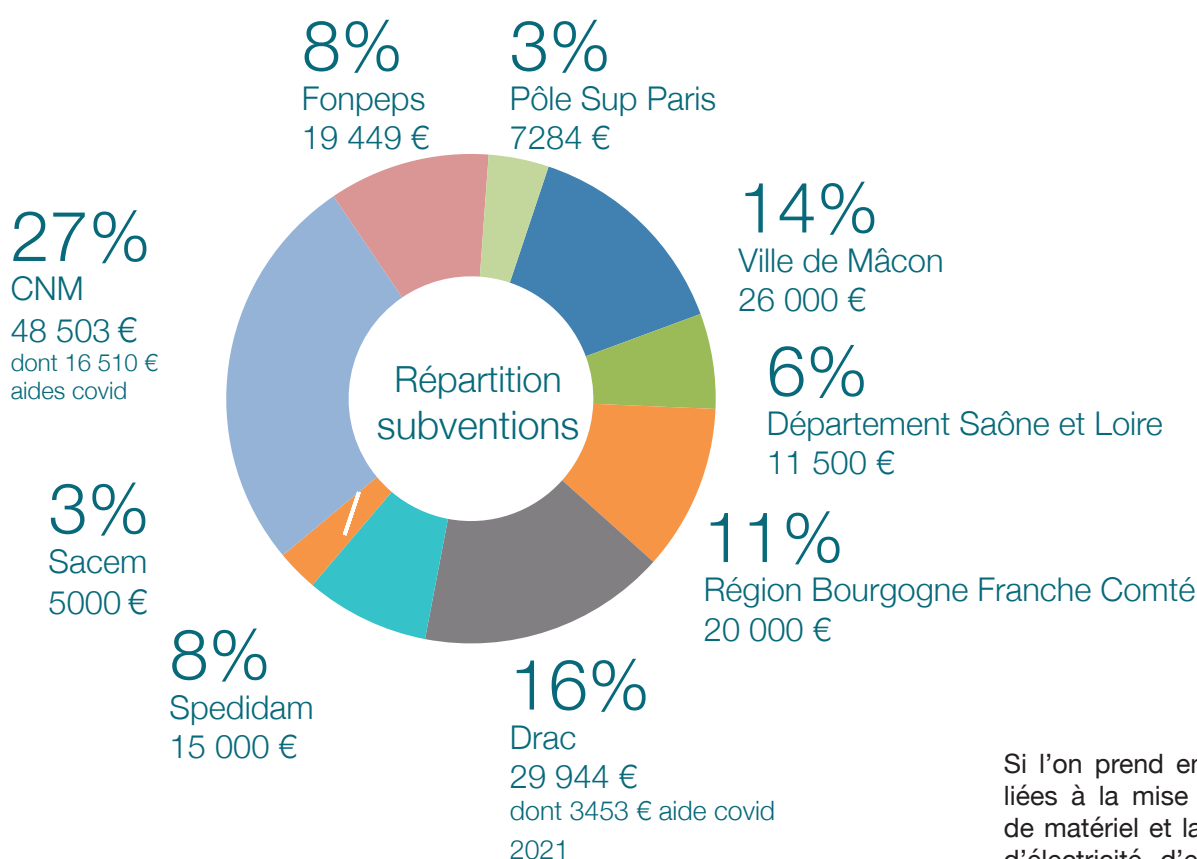
182 680 €

dont 19 963 euros spécifiques crise sanitaire

Nos recettes d'activités ont progressé de 86 % par rapport à 2021, mais sont en baisse de 25% par rapport à 2019 (principalement car en 2019 nous avons plus de recettes de billetterie avec une meilleure fréquentation pré covid et un spectacle organisé au Théâtre). Les subventions «habituelles» de nos partenaires ont toutes été maintenues voire en hausse pour certaines comme le CNM et le Fonpeps. Nos subventions publiques hors crise sanitaires sont globalement en hausse par rapport à 2019 de près de 6000 €.

Nos recettes d'activités sont à 54 % constituées de la billetterie, adhésions et de l'activité bar. Les 46% restants proviennent des participations des usagers (inscription stage par exemple, 13 500 €), des recettes de co-réalisations (notamment 21 000 € de la ville de Mâcon sur le festival), des ventes de spectacles de nos musiciens (19 000 €), des dons et des partenaires privés (10 500 euros).

Les subventions (hors crise)



Si l'on prend en compte les valorisations liées à la mise à disposition des locaux, de matériel et la prise en charge des frais d'électricité, d'eau et de maintenance par la ville de Mâcon, la part de la ville est de 33% (80 700 € dont 54 700 € valorisés).

Les impacts «exceptionnels» sur le budget

Budget dépenses liées aux aides crise sanitaire / 15 595 euros réparti entre

Résidences artistiques

Salaires et cotisations artistes	12 162 €
Salaires et cotisations techniciens	398 €
Frais déplacements/hébergement/restauration	2614 €
Prestations vidéos	420 €

Reprise sur réserves pour projets artistiques : 3038 euros

Il s'agit de la part mise en réserve sur l'excédent de l'année 2020 dédiées aux projets artistiques. En 2021 et 2022, nous avons utilisé 9995 euros (résidences et répétitions). Le solde est de 15 000 euros environ.

Aides liées à la crise sanitaire / 27 797 € réparties entre

Etat DRAC (plan de relance)	3453 €
CNM (aide aux diffusions alternatives)	4900 €
CNM (fonds compensation billetterie)	810 €
CNM (fonds de compensation recettes bar)	3300 €
CNM (fonds de relance)	7700 €
Etat (exonérations et aides cotisations employeurs)	7835 €

Auquel s'ajoute une aide exceptionnelle de 7283 euros du Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique de Paris Boulogne pour la résidence du brass band Take Off de Baptiste Poulin.

Enfin, notons l'impact de la reprise sur provision pour risque liée à la procédure prud'homme en cours depuis 2018 qui s'est soldé par une condamnation en appel de la partie adverse. Cette reprise impacte donc positivement notre résultat 2022 à hauteur de 7500 euros.

PERSPECTIVES 2023...

Sur ces huit dernières saisons, qui ont vu le Crescent s'affirmer comme l'une des scènes Jazz les plus réputés de France et au-delà, nous avons organisé plus de 500 concerts et spectacles, représentant près de 60 000 entrées, accueilli plus de 100 groupes en résidences, plus d'une vingtaine d'albums enregistrés sur scène...

En 2023, nous avons prévu dans le cadre de notre programmation en saison plus de 85 dates de concerts auxquels s'ajoutent 15 concerts sur le festival d'été, mais aussi des événements organisés en partenariats avec d'autres acteurs culturels locaux. Soit plus de 100 événements dans l'année. Notre soutien à la création sera également poursuivi, grâce aux soutiens de nos partenaires publics, avec davantage de résidences, de répétitions, d'enregistrements d'albums. Nous poursuivons également nos actions culturelles avec les écoles, collèges ou lycées du département.

La richesse du Crescent repose sur la variété de ses acteurs : bénévoles, salariés, techniciens, musiciens...

Une vie associative qui allie bénévoles engagés et professionnels passionnés qui s'investissent tous ensemble autour du projet et des valeurs de l'association.

Mais pour maintenir un tel niveau d'activité et pour poursuivre le développement de nouveaux projets, il est indispensable d'augmenter le nombre de postes de salariés permanents.

Parmi les chantiers en cours figure donc la réflexion sur la structuration de notre équipe de salariés permanents, qui avec moins de 2,5 postes équivalents temps plein, est bien en-dessous de la moyenne des autres lieux de même taille et de même volume d'activité (près de 200 jours d'utilisation du lieu par an dont 100 publiques).

La création d'un poste à plein temps dédié à la gestion administrative de l'association est un objectif majeur pour les années à venir et nous souhaitons associer l'ensemble de nos partenaires, publics comme privés, dans ce projet pour nous accompagner dans cette démarche de renforcement de notre structure.

L'enjeu cette année sera de réussir à équilibrer notre budget afin de puiser le moins possible dans nos réserves tout en maintenant un rythme soutenu des activités de l'association.

Cette première moitié d'année 2023, avec des niveaux de fréquentations qui se rapprochent de plus en plus des années précédentes, nous conforte dans notre choix de maintenir une offre culturelle riche et variée.

Nous remercions sincèrement tous ceux sans qui le Crescent ne pourrait exister et fonctionner.

NOS PARTENAIRES

INSTITUTIONNELS



Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne Franche-Comté

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

PROFESSIONNELS



CULTURELS



PRIVÉS



MÉDIAS



ET TOUS LES BENEVOLES, MUSICIENS, TECHNICIENS, SALARIES...